



**Musée
amérindien
Mashteuiatsh**

214 P NP **DM20**

Projets d'amélioration de la route 175
des kilomètres 60 à 84 et 84 à 227

RFL et SAG / STO-TEWK 6211-06-042

PROJET D'AMÉLIORATION DE LA ROUTE 175

MÉMOIRE

DE

**LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DE
MASHTEUIATSH**

PRÉSENTÉ

AU

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES SUR
L'ENVIRONNEMENT**

SAGUENAY, LE 13 MAI 2005

Présentation de la Société d'Histoire et d'archéologie de Mashteuiatsh

La Société d'Histoire et d'archéologie de Mashteuiatsh (SHAM) a été créée en 1977 par Mme Carmen Gill Casavant, une visionnaire qui se préoccupait grandement de l'impact de la sédentarisation des Piekuakamiulnuatsh¹. Elle a voulu assurer, par la création d'un Musée, la préservation et la diffusion des connaissances ancestrales des Innuatsh .

Aujourd'hui, le Musée amérindien de Mashteuiatsh est reconnu comme une institution muséale de grande qualité. Il a contribué et contribue encore à faire connaître et reconnaître les cultures autochtones d'ici, en particulier celle des Piekuakamiulnuatsh.

Le Musée est géré par la SHAM, organisme à but non lucratif. La Société représente environ 160 membres, principalement des gens de Mashteuiatsh mais également des gens qui viennent de la région Saguenay Lac St-Jean et des autres régions du Québec.

C'est par des activités d'animation, d'exposition de recherche, de diffusion, d'interprétation et d'éducation, que le Musée amérindien rend possible la réalisation de sa mission qui consiste à conserver, mettre en valeur, transmettre et rendre accessible la culture ilnu. À l'emploi du Musée, nous avons des spécialistes, en muséologie et exposition, en archivistique et collection et nous avons des guides interprètes. Dans les autres domaines d'expertises, notamment en histoire, en art, en anthropologie, en éducation, en archéologie etc, nous faisons parfois appel à des consultants, et plus souvent nous travaillons avec des partenaires, notamment avec l'Université du Québec à Chicoutimi, dans le domaine des arts, de l'histoire et de l'archéologie. Nous avons actuellement une entente de partenariat dans le cadre d'un projet avec l'Alliance de recherche Université-Communauté.

La mission de la Société est de sauvegarder le patrimoine culturel ilnu. Elle doit donc faire le nécessaire pour en favoriser le développement et la promotion et en assurer la transmission par la recherche et le partage des connaissances. C'est ce qui nous amène ici aujourd'hui.

Nous savons que la réalisation d'un projet d'envergure, comme c'est le cas pour la construction de la route à quatre voies divisées qui traversera la réserve faunique des Laurentides, permet de faire des recherches et de découvrir des sites archéologiques et des artefacts qui n'auraient pu réalistement l'être, considérant la très grande superficie de ce territoire. Nous savons aussi qu'une foule d'informations peuvent nous échapper parce qu'irréremdiablement détruites par les travaux de construction. Nous voulons d'une part nous assurer que tout sera mis en œuvre pour récupérer le plus d'informations possibles, et que, d'autre part si des sites archéologiques importants sont découverts, qu'ils soient protégés et mis en valeur.

¹ Piekuakamiulnuatsh ou Innuatsh (pluriel) ou Innu (singulier) désignent ceux qu'on appelait les Montagnais du Lac St-Jean. Le terme Innu désigne la grande famille innue qui comprend tous ceux dont le territoire ancestral est le grand Nitassinan qui s'étend de Québec jusqu'au-delà du Labrador.

L'intérêt que nous portons au projet

La SHAM est en accord avec le projet de route à quatre voies divisées dans la réserve faunique des Laurentides, cette route est une ouverture sur le monde qui favorisera certainement le développement de notre Musée. Actuellement une part très importante de notre clientèle vient de l'extérieur de la région. Avec la réalisation de la route, nous comptons sur une augmentation substantielle de cette clientèle. Recevoir plus de visiteurs signifie que nous pourrons mieux jouer notre rôle de conserver et de transmettre, par la recherche et le partage des connaissances, le patrimoine des Piekuakamiulnuatsh. Nous voulons nous assurer que tout sera mis en œuvre pour permettre la protection de notre patrimoine archéologique.

Le projet se situe sur Nitassinan (Tshitassinu), le grand territoire innu. Il suivra en grande partie des tracés déjà utilisés depuis des temps immémoriaux par les Innus. Nos ancêtres y ont sans aucun doute laissé des traces, et nous voulons nous assurer d'être partie prenante à toute étude, recherche, récolte, inventaires ou autres concernant les lieux d'intérêt et les artefacts découverts lors de ces travaux d'envergure. Rappelons que les Autochtones ont été exclus de ce vaste territoire à la faveur de la création du parc des Laurentides en 1895.

Selon nous, le territoire touché par ce grand projet représente une partie importante de notre patrimoine. Il contient des traces de notre histoire ancestrale et nous voulons nous assurer de participer activement aux activités entourant la découverte de sites archéologiques d'intérêt. Nous voulons participer à toute stratégie visant à les protéger, à les mettre en valeur, à les identifier et à les interpréter.

Lors du dépôt de son rapport sur le projet de développement hydro-électrique de la rivière Péribonka, le BAPE, auprès de qui nous avons déposé un mémoire, avait retenu nos principales recommandations se disant d'avis que la SHAM devrait être associée de près à la validation du potentiel archéologique ainsi qu'aux étapes de fouilles et d'analyses subséquentes. Selon la Commission, le Musée amérindien de Mashteuiatsh constitue l'endroit privilégié pour diffuser l'information à l'ensemble de la collectivité et surtout pour transmettre l'histoire et les connaissances aux jeunes. Nous travaillons actuellement en étroite collaboration avec les experts du Laboratoire d'archéologie de l'Université du Québec à Chicoutimi. Plusieurs personnes de Mashteuiatsh ont participé aux travaux de recherches sur les sites de fouilles retenus suite à l'étude de potentiel. Après plusieurs visites des sites archéologiques qui ont fait l'objet de recherches plus poussées, des activités ont été organisées avec les aînés de la communauté pour compléter les informations recueillies. Enfin les artefacts, découverts sur les lieux qui seront ennoyés par le réservoir, seront remis au Musée après avoir fait l'objet d'analyses pour la production d'un rapport, conformément à la *Loi sur les biens culturels du Québec*.

Nos préoccupations

L'étude d'impact nous apprend que deux études du potentiel archéologique ont été réalisées dans le cadre de ce projet. Une première visait l'évaluation d'un corridor restreint, et une seconde visait l'évaluation d'un plus vaste territoire, comprenant la réserve faunique des Laurentides, le parc national des Grands Jardins et le parc national de la Jacques Cartier.

Vous comprendrez que nous souhaitons que ces études soient partagées avec les Piekuakamiulnuatsh.

Nous avons relevé plusieurs éléments repris dans l'étude d'impact et qui nous interpellent. En voici quelques-uns.

1. L'étude souligne que les biens archéologiques sont considérés comme fragiles et qu'ils sont susceptibles d'être irrémédiablement détruits par la réalisation de projets d'aménagement d'infrastructures, tels que celui à l'étude (p.229).
2. Elle fait également mention de sites archéologiques déjà connus sur les rives ou près des rives du lac Jacques Cartier : Vingt-deux sites dont huit témoignent d'occupation amérindienne pendant la période préhistorique (p.232).
3. les sites identifiés lors de l'étude de potentiel témoignent par leur localisation, des choix faits par plusieurs petits groupes de nomades pour l'installation de leurs campements; (p.234)
4. Que l'appartenance culturelle et l'ancienneté des groupes qui ont occupé ces emplacements restent à définir; (p.234)
5. Que des sites archéologiques préhistoriques et historiques témoignant d'activités de chasse, de trappe, de pêche ou de campements de passages ou témoignant même d'activités culturelles, religieuses et funéraires peuvent être présents dans l'emprise retenue pour le projet d'amélioration de la route 175; (p.236)
6. Que la réalisation des travaux dans la zone d'étude, pourrait irrémédiablement affecter des sections d'anciens sentiers et chemins utilisés au cours des périodes préhistoriques et historiques; (p.237)
7. Que le croisement de la nouvelle emprise avec des axes de circulation anciens pourrait générer un impact négatif, car ces vestiges pourraient représenter une grande valeur patrimoniale. (pp.236-237)

Nous pouvons entrevoir là tout le potentiel de recherches et de découvertes sur les Autochtones, particulièrement les Innuatsh et les autres nations qui ont occupé, parcouru, utilisé ce vaste territoire.

Nous sommes très préoccupés par la perte éventuelle d'une foule d'informations additionnelles qui pourraient servir à compléter, voire à corriger les sources écrites existantes. Nous sommes préoccupés par les moyens qui seront mis en place pour atténuer les impacts éventuels sur ces sites et biens archéologiques. Qu'adviendra-t-il des artefacts découverts? Est-ce qu'on leur permettra de raconter notre histoire avant de disparaître? Le projet effacera-t-il à jamais les traces laissées par nos ancêtres où nous permettra-t-il de découvrir une somme importante d'informations et une collection d'objets qui nous permettront de la raconter à nos enfants?

Commentaires et recommandations

Nous avons déjà exprimé auprès du Conseil des Montagnais notre volonté de collaborer et même d'agir à titre de maître d'œuvre en ce qui a trait au patrimoine archéologique, et ceci sur deux aspects en particulier : premièrement, pour la récupération éventuelle et la conservation de tous les artefacts prélevés sur le territoire; deuxièmement, pour

l'établissement d'une politique en matière de recherches archéologiques, incluant la sensibilisation du public à l'importance de protéger les objets significatifs, trouvés un peu partout sur Nitassinan. Nous visons également à faire un inventaire de toutes les recherches historiques et autres faites sur notre nation. Nous voulons les récupérer, les conserver et les diffuser.

Les études de potentiel existantes ainsi que tout ce qui découlera des travaux de recherches archéologiques, combinées aux données historiques et à la tradition orale nous permettront de mieux connaître l'histoire ancestrale de notre peuple, et en conséquence l'histoire de l'occupation de ce vaste territoire depuis des temps immémoriaux. La Société d'Histoire et d'Archéologie de Mashteuiatsh, de par sa mission de sauvegarder le patrimoine et d'en faire la promotion, peut devenir le dépositaire de ces études. Elle peut également jouer un rôle important en ce qui a trait aux découvertes archéologiques qui pourraient être faites au cours des travaux d'amélioration de la route 175.

Nous recommandons donc que la Société soit associée à la protection et à la mise en valeur des sites qui seront reconnus et protégés, qu'elle soit associée de façon active à toutes les étapes des fouilles, de l'analyse et de la disposition des artefacts, et qu'elle dispose des moyens financiers nécessaires pour jouer efficacement ce rôle. Nous recommandons également qu'elle devienne officiellement dépositaire des études existantes et de toutes autres études en découlant. Enfin, nous recommandons que les artefacts découverts soient remis à la Société pour leur conservation, après que les analyses prévues par la *Loi sur les biens culturels du Québec* auront été effectuées.

Nous vous remercions de votre attention,

Tshinishkumitinau!

La Société d'Histoire et d'Archéologie de Mashteuiatsh